



# Lettre à tous les Asniérois

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'État vient de rendre une décision surprenante.

En effet, d'un côté, **le Conseil d'État affirme que mon équipe et moi-même n'avons commis aucune irrégularité.**

Mais, de l'autre, il annule malgré tout l'élection municipale de 2014.

Nous subissons donc les conséquences d'actes dont le Conseil d'État ne nous juge pas responsables. Cela n'est ni **logique, ni juste.**

Après avoir perdu devant le Tribunal Administratif en octobre dernier, M. Pietrasanta avait décidé de porter l'affaire devant le Conseil d'État. Au même moment, le PS écrivait à M<sup>me</sup> Taubira pour lui demander son aide dans cette procédure.

Le résultat, on le connaît. Les élections municipales d'Asnières sont annulées. Pour cela, le Conseil d'État préfère se fonder sur quelques témoignages de militants PS qui prétendent avoir vu des pressions sur des électeurs plutôt que sur le Rapport officiel de la Police Nationale qui dit rigoureusement le contraire.

Nous revoterons donc les 14 et 21 juin prochains. Cela coûtera 300 000 euros aux contribuables.

En attendant, le Conseil Municipal est dissout. La ville est paralysée.

Ne laissons pas **M. Pietrasanta et le PS confisquer le vote des Asniérois.**



## Votez par procuration

Pour que le redressement d'Asnières se poursuive, votre vote est essentiel.

Si vous prévoyez d'être absent les 14 et (ou) 21 juin prochains, pensez dès maintenant à la procuration.

Un formulaire est disponible sur [manuel-aeschlimann.fr](http://manuel-aeschlimann.fr) ou sur simple appel au 01 55 02 07 11.

Le rassemblement de la Droite, du Centre et de la société civile avec Manuel Aeschlimann  
liste officiellement investie par



et soutenue par des milliers d'Asniéroises et d'Asniérois de tous quartiers et de toutes idées politiques.



# Les dessous d'une manœuvre politique

## L'appel du Parti Socialiste à M<sup>me</sup> TAUBIRA

Après avoir perdu les élections municipales de mars 2014, M. Pietrasanta faisait un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy.

### Le 27 octobre 2014

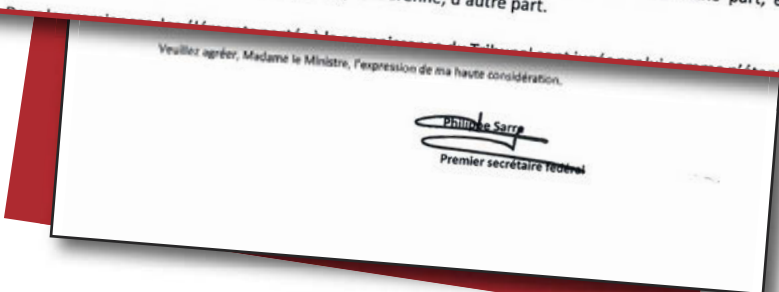
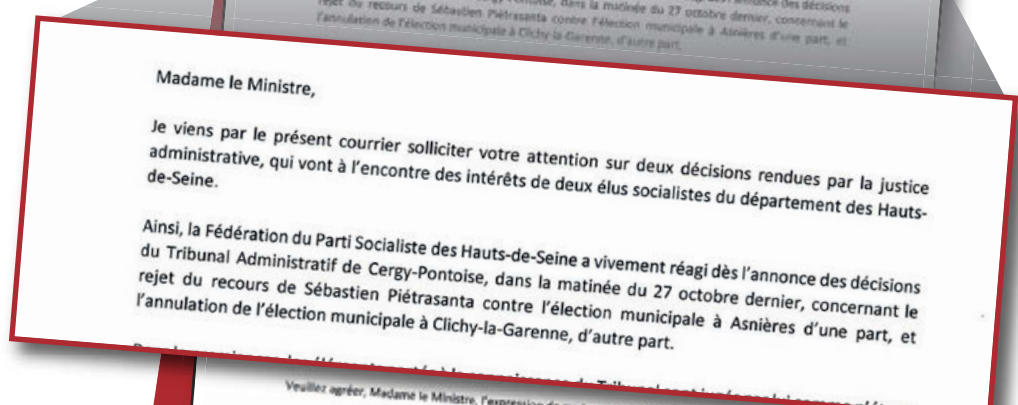
Le tribunal administratif rejetait le recours en annulation des élections, considérant qu'aucune irrégularité ne s'était produite lors des élections municipales d'Asnières. M. Pietrasanta décidait alors de faire appel devant le Conseil d'État.

### Dès le 28 octobre 2014

M. Pietrasanta et ses amis dirigeants du PS 92 demandaient publiquement à M<sup>me</sup> Taubira de leur venir en aide en sa qualité de Ministre de la Justice. On connaît la suite...

### Le 11 mai 2015

Contre toute attente, le Conseil d'État annule les élections d'Asnières.






Mercredi 29 octobre 2014



# Le rapport de police officiel qui contredit le Conseil d'État

Le Conseil d'État annule les élections d'Asnières, considérant que quelques électeurs auraient subi des pressions à l'entrée des bureaux de vote 24 à 32.

Pourtant, un **procès-verbal d'intervention de la police nationale** précise exactement le contraire.

DESTINATAIRE PARQUET DE NANTERRE		RESERVE AU PARQUET
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PREFECTURE DE POLICE	<b>PROCES VERBAL</b>	
PV n° 2014/ /	L'an deux mille quatorze, --- Le trente mars, --- à dix sept heures, ---	
DIRECTION DE LA SECURITE DE PROXIMITE DE L'AGGLOMERATION DE NANTERRE	Nous, Franck DOUCHE, Brigadier-Chef de police, --- Agent de Police Judiciaire en résidence à Asnières-sur-Seine (92) ---	
1 <sup>er</sup> DISTRICT Circonscription d'Asnières-sur-Seine	Engagé sur le service d'ordre mis en place à l'occasion du 2ème tour des élections municipales, avec indicatif BIVP 710, --- En assistance à Madame Dominique LASSERRE-CUSSIGH, chef de service, --- Recevons de notre poste directeur TN 92 une information nous signalant des individus perturbateurs à proximité des bureaux de vote 24 à 32, sis rue Jules Ferry, rue Robert Laverigne, rue Henri Poincaré et rue des Mourinoux ces jeunes, --- <b>Rendus sur place constatons que le scrutin se déroule normalement, prenons attache avec les présidents des bureaux de vote qui nous informent que tout est parfaitement calme et qu'ils n'ont reçu aucune plainte de votant.</b> ---	
Affaire :		

De même, les observations du Président de la Commission de Contrôle des Opérations Électorales sur les procès-verbaux des bureaux de vote visités concluaient à l'absence d'incident.

Mais le Conseil d'État n'en a tenu aucun compte, préférant donner foi aux témoignages des militants de M. Pietrasanta plutôt qu'à un rapport de police officiel et à celui de la Commission de Contrôle.



## **PLAINTÉ PÉNALE DÉPOSÉE CONTRE M. PIETRASANTA POUR USAGE DE FAUSSE ATTESTATION (article 441-7 du Code Pénal) ET ESCROQUERIE AU JUGEMENT (article 313-1 du Code Pénal)**

Pour appuyer sa demande devant le Conseil d'État, M. Pietrasanta produit un certain nombre d'attestations.

Pour que celles-ci soient crédibles, il les présente comme ayant été rédigées par des citoyens asniérois neutres et sans lien avec lui. Or, cela est faux.

Les auteurs de ces témoignages sont en réalité ses militants et membres de son comité de soutien.

Face à ces faits de dissimulation extrêmement graves, une **plainte pour usage de fausse attestation** a été déposée (article 441-7 du Code Pénal). Comme ces attestations ont un rôle décisif dans la décision finale du Conseil d'État, il est également déposé **plainte pour escroquerie au jugement** (manœuvres ayant pour effet de tromper le juge, article 313-1 du Code Pénal).

# 2008/2014 L'échec de la gestion du PS à Asnières



À l'approche d'une nouvelle élection municipale, n'oublions pas ce que fut la « gestion Pietrasanta » pendant les 6 ans de son mandat.

- ▶ La **hausse des impôts de 17,5 %** en 2009, la plus forte augmentation de l'histoire d'Asnières.
- ▶ La **hausse de 30 %** des redevances (scolaires, cantine, loisirs, sociales, culturelles).
- ▶ L'augmentation de la dette à la suite d'un nouvel emprunt de 21 millions d'euros en 2013.
- ▶ La **baisse de 51 %** des investissements entre 2010 et 2011, le manque de places en crèche, de logements, de gymnases.
- ▶ Des dépenses de fonctionnement non maîtrisées atteignant 119 millions d'euros en 2013 contre 98 millions d'euros en 2008.
- ▶ Une **dérive** des dépenses de personnel (masse salariale en hausse de 26 % sur 6 ans).
- ▶ Des dépenses augmentant plus vite que les recettes.
- ▶ Beaucoup de communication mais pas de solution au sujet des emprunts toxiques vendus par Dexia.
- ▶ Le classement officiel d'Asnières parmi les **villes pauvres** en 2009.
- ▶ La dilapidation en moins de 18 mois de la cagnotte de 24 millions d'euros laissée dans les caisses par Manuel Aeschlimann en 2008.
- ▶ Le cumul de mandats et d'indemnités de M. Pietrasanta, **l'élu le mieux payé des Hauts-de-Seine** selon une étude de Capital.fr.
- ▶ La gabegie, des dépenses somptuaires telles l'organisation de soirées de **vœux dans une discothèque** de l'avenue Foch à 130 000 euros la soirée payée par le contribuable asniérois.
- ▶ Des chantiers mal conduits : l'école Sempé polluée au mercure, les défauts de conception du marché couvert des 4 Routes et les malfaçons du square Leclerc, 3 ans de retard pour rénover le centre commercial des Mourinoux, un surcoût de 10 millions d'euros sur le gymnase des Courtilles etc.
- ▶ L'attribution de marchés publics à des amis politiques du PS (marché des buffets et cocktails, marché des gadgets et produits publicitaires, marché du site internet de la ville).
- ▶ M. Pietrasanta reconnu auteur de **délit de favoritisme** par le Parquet de Nanterre dans l'attribution de deux marchés publics à la Régie de Quartier d'Asnières.
- ▶ Un taux de **chômage** supérieur à la moyenne nationale.
- ▶ Des sociétés qui annoncent leur départ d'Asnières (Eiffage, L'Oréal).
- ▶ Les atteintes au cadre de vie, la saleté des rues, le manque d'entretien des trottoirs et caniveaux, l'abandon des cimetières.
- ▶ L'embauche en Mairie d'un individu au passé pénal lourd, qui s'est révélé être un **complice du terroriste** Coulibaly.
- ▶ La hausse de la **délinquance**, le record de cambriolages et de braquages, les vols à l'arrachée.
- ▶ L'effacement des disques durs après la défaite de 2014.
- ▶ L'utilisation de l'Hôtel de ville à des fins privées avec le **tournage d'un film dégradant** par un ami de M. Pietrasanta.
- ▶ **7 condamnations en justice** (Tribunal Correctionnel et tribunal administratif) pour diffamation, injure et atteintes aux droits de l'opposition.

**Asnières sort enfin la tête de l'eau.**

**Ne la laissons pas replonger  
dans le système Pietrasanta**

# Une nouvelle élection = 300 000 euros aux frais du contribuable et une ville paralysée !

En demandant l'annulation de l'élection municipale, c'est surtout aux Asniérois que M. Pietrasanta joue un mauvais tour.

En effet l'annulation de l'élection va être lourde de conséquences sur la gestion municipale :

- Le conseil municipal est dissout. Il n'y a donc **plus d'élus pour gérer** la ville d'Asnières pendant un mois et demi. Pendant cette période, ce sont des administrateurs provisoires nommés par le Préfet qui sont chargés **d'expédier les affaires courantes** de notre commune.
- Plus aucune décision ne pourra donc être prise en matière de gestion financière, **d'attribution de subvention** aux associations.
- Plus aucune décision en matière d'attribution de logement.
- Les ajustements susceptibles d'intervenir en matière d'attribution de place en crèche sont bloqués.
- Les décisions du maire en matière de **demande de dérogation à la carte scolaire** sont gelées.
- Les **demandes des associations** pour occuper des créneaux dans les équipements publics ne seront pas traitées avant plusieurs semaines.
- Le conseil municipal du mois de mai qui devait valider des décisions importantes pour la rentrée scolaire, lancer des marchés de travaux et de fournitures pour les services municipaux, poursuivre les opérations d'aménagement urbain, attribuer des subventions à des associations, est **annulé**.

Enfin, l'organisation des élections a un **coût financier pour le contribuable** : 300 000 euros au moins.

## M. PIETRASANTA BLOQUE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, LES ASNIEROIS PAIERONT L'ADDITION.



### NON au retour du PS à Asnières

En plus de son bilan calamiteux comme maire, M. Pietrasanta, a voté toutes les mesures du gouvernement Hollande qui aboutissent à créer de l'insécurité, le laxisme de la politique pénale qui remet les délinquants en liberté, 600 000 chômeurs de plus en 3 ans. Il a voté pour les 90 milliards d'euros d'impôts supplémentaires, l'abrogation des heures supplémentaires, les charges sur les entreprises, le désengagement de l'État qui asphyxie les collectivités locales. Souvenez-vous que le PS, c'est aussi les nombreuses attaques contre la famille : l'enseignement de la théorie du genre, le mariage et l'adoption par des couples homosexuels, la GPA/PMA, le plafonnement des allocations familiales, la réforme des rythmes scolaires, le nivellement de l'Education organisé par la réforme du collège...

LES 14 ET 21 JUIN, SANCTIONNEZ M. HOLLANDE, SANCTIONNEZ M. PIETRASANTA !

### Pour une campagne électorale propre

La campagne électorale vient à peine de commencer que des tracts et des sites internet anonymes font leur réapparition.

Déjà, lors de la campagne des élections municipales de 2104, M. Pietrasanta avait été épinglé pour ces méthodes condamnables.

Manuel Aeschlimann et son équipe en appellent à une campagne électorale propre, fondée sur le respect des adversaires et la défense de projets pour Asnières.

Depuis mars 2014,

**avec Manuel Aeschlimann,**

**NOUS TRAVAILLONS SANS RELÂCHE  
POUR QU'ASNIÈRES REDEVienne UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE.**



## **La Droite, le Centre et la société civile, unis pour Asnières.**

Depuis un an, autour de Manuel Aeschlimann, des élus de Droite, du Centre et de la société civile travaillent pour Asnières.

En 12 mois, par leur travail, ils ont remis Asnières sur les bons rails : baisse des taux communaux d'impôts locaux, baisse de la délinquance, baisse du chômage, arrivée de grandes entreprises internationales, moyens renforcés pour la propreté, création de places en crèche, développement d'actions éducatives de qualité et retour de la convivialité dans tous les quartiers...

Naturellement, il reste encore beaucoup à faire. Mais ce n'est pas en un an que sont réparés tous les dégâts occasionnés par 6 ans de gestion socialiste.

**DÈS LE 14 JUIN, VOTONS UTILE !  
Avec Manuel Aeschlimann et son équipe,  
poursuivons ensemble le redressement d'Asnières.**